

ÉTÉ 2024

Inscription du 3 au 7 juin

Inscription du 3 au 7 juin, COMMENT S'INSCRIRE ?



En personne au centre communautaire

941, rue Principale, 2^e étage
Lundi, mardi, mercredi:
8 h à 12 h | 12 h 30 à 16 h
Jeudi: 12 h 30 à 18 h
Vendredi: 8 h à 12 h



Par téléphone

450 759-3405,
poste 228

Lundi, mardi, mercredi:
8 h à 12 h | 12 h 30 à 16 h
Jeudi: 12 h 30 à 18 h
Vendredi: 8 h à 12 h



En ligne

Via le logiciel Sport-Plus
Vous devez avoir un code
d'utilisateur de **Sport-Plus**^{*}
que le service des loisirs
peut vous fournir.

*Logiciel d'inscription en ligne Sport-Plus

Sport-Plus est le logiciel utilisé par le service des loisirs pour gérer les inscriptions, les réservations de locaux et plateaux sportifs et les réservations d'activités.

Pour votre première utilisation, le service des loisirs vous fournira un code d'utilisateur. Vous vous créez ensuite un mot de passe.

En ayant accès à votre dossier Sport-Plus, vous pourrez faire vos inscriptions aux activités (activités, camp de jour, événement, etc.), télécharger vos reçus et relevés, réserver des plages horaires lorsque possible.

CONTRIBUTION MUNICIPALE



40% selon l'âge

- % 0-17 ans
- % étudiants (- de 25 ans)
- % 55 ans et +

LÉGENDE DES ICÔNES

- Durée
- Journée
- Heures
- Professeur
- Lieu
- Tarif selon l'âge (contribution municipale)
- Tarif régulier
- Matériel

POLITIQUES ADMINISTRATIVES

Programmation des loisirs

Une preuve de résidence est obligatoire lors d'une première inscription et pourrait être exigée ou demandée à la suite des inscriptions.

Contribution municipale selon l'âge

La municipalité de Saint-Thomas assume 40% du coût d'inscription pour les personnes âgées de **17 ans et moins, les étudiants de moins de 25 ans et les 55 ans et plus** (article 1.1). Les rabais sont déjà appliqués dans les prix affichés.

Rabais familial

Une réduction sur le montant total des inscriptions est accordée aux familles, pour une même session: 2 membres: 15%, 3 membres: 20%, 4 membres et plus: 25%. Si une ou plusieurs activités sont annulées, la réduction appropriée ne s'applique plus (article 1.2).

Non-résidents

Les citoyens de Saint-Thomas seront d'abord privilégiés selon le nombre de places disponibles. S'il reste de la place, l'inscription pour les non-résidents sera faite, sans rabais applicable et sans frais supplémentaires (article 1.3).

Annulation et remboursement

(Article 4.3)

La Municipalité se réserve le droit d'annuler les activités. Le cas échéant, un remboursement total des frais d'inscription sera effectué.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit. Des frais d'administration de 15% seront retenus pour toutes les demandes. Une fois débutées, les activités sont non remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison valable.

Mode de paiement

Les modes de paiement sont les suivants: carte de crédit, chèque, argent comptant, carte de débit.

Taxes

Conformément à la loi, les taxes sont ajoutées au coût des activités offertes aux 14 ans et plus. Elles sont déjà appliquées dans les prix affichés.

Programmation GRATUITE dans les parcs

Éveil moteur au parc

Parents-enfants | 2 à 4 ans

🕒 50 minutes | 4 séances gratuites

📅 **Lundi** | 8, 15 juillet, 5, 12 août

🕒 18 h 15 à 19 h 05

👤 Valérie Filiatrault

📍 Parc Ruisseau-des-Vents

💰 **GRATUIT**

⚙️ Matériel requis : vêtements et souliers pour pratiquer de l'activité physique, bouteille d'eau.

Places limitées, inscription obligatoire

Entraînement au parc

En famille

🕒 60 minutes | 3 séances gratuites

📅 **Jeudi** | 4, 11, 18 juillet

🕒 18 h 15 à 19 h 15

👤 Magalie Dudemaine

📍 Terrain des loisirs

💰 **GRATUIT**

⚙️ Matériel requis : vêtements et souliers pour pratiquer de l'activité physique, bouteille d'eau.

Djambola

En famille

🕒 60 minutes | 3 séances gratuites

📅 **Mardi** | 2, 9, 16 juillet

🕒 18 h 15 à 19 h 15

👤 En corps

📍 Terrain des loisirs

💰 **GRATUIT**

⚙️ Matériel requis : vêtements et souliers pour pratiquer de l'activité physique, bouteille d'eau.

Yog'eau

Du yoga en piscine

🕒 60 minutes | 2 séances gratuites

📅 **Vendredi** | 12 et 19 juillet

🕒 12 h à 13 h

👤 En Corps

📍 Piscine municipale

💰 **GRATUIT**

Places limitées, inscription obligatoire

NOUVEAUTÉ PICKELBALL !

En plus de l'horaire officiel, sur les heures d'ouverture du prêt de matériel, vous pouvez demander au surveillant de monter les filets, les soirs ou la fin de semaine, si la patinoire couverte est disponible.

Pickleball

Deux terrains de pickleball seront aménagés et lignés sous la patinoire couverte

🕒 Pratique libre et gratuite

📅 **Mardi et jeudi**

Du 14 mai au 12 septembre

🕒 18 h 15 à 20 h 15

📍 Patinoire couverte

💰 **GRATUIT**

Respects des joueurs !
Faites des rotations raisonnables pour permettre à tous les joueurs d'en profiter.

SÉANCE D'INITIATION POUR LE PICKLEBALL

👤 Tennis Évolution

📅 **Jeudi** | 30 mai de 18 h 15 à 21 h 15

💰 **GRATUIT** | inscription obligatoire

ÉTÉ 2024

Inscription du 3 au 7 juin

Enfants

Hockey-balle

8 à 12 ans

 60 minutes | 5 semaines

 **Lundi** 8 juillet

*Pas de cours pendant les semaines de la construction.

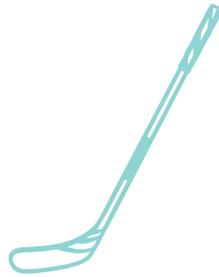
 19 h à 20 h

 Académie Para's'cool

 Terrain des loisirs | Patinoire couverte

 91\$  54\$

 Matériel requis: casque avec grille, gants, jambières et bâton.



Cours de Skate

6 ans et plus

 60 minutes | 6 semaines

 **Samedi** 6 juillet

 9 h 30 à 10 h 30

 Frédéric Bernier

 Terrain des loisirs | skate parc

 120\$  72\$

 Matériel requis: planche à roulettes (pas de longboard), casque, protège-coude et genoux fortement recommandés. Bouteille d'eau.

Adultes (14+)

Yoga extérieur

Adultes (55+)

*Bienvenue aux
55 ans et plus*

 75 minutes | 6 semaines

 **Mercredi** 26 juin

*Pas de cours pendant les semaines de la construction.

 9 h 30 à 10 h 30

 En corps

 Parc Ruisseau-des-Vents
ou Terrain des loisirs

 78\$  47\$

 Matériel requis: prévoir un tapis de sol, vêtements de sport, bouteille d'eau.



Yoga extérieur

Adultes (14+)

 75 minutes | 6 semaines

 **Mercredi** 26 juin

*Pas de cours pendant les semaines de la construction.

 19 h à 20 h 15

 En corps

 Parc Ruisseau-des-Vents
ou Terrain des loisirs

 87\$  52\$

 Matériel requis: prévoir un tapis de sol, vêtements de sport, bouteille d'eau.

Pickleball | cours d'été

 75 minutes | 6 semaines

 **Judi** 27 juin

 Tennis Évolution

 Terrain des loisirs
Patinoire couverte

Initiation (14+)

 18 h 15 à 19 h 45

Débutant (14+)

 19 h 45 à 21 h 15

 125\$  75\$

LÉGENDE DES ICÔNES

 Durée

 1^{re} journée

 Heures

 Professeur

 Lieu

 Tarif selon l'âge
(contribution municipale)

 Tarif régulier

 Matériel

CONTRIBUTION
MUNICIPALE

 **40%** selon l'âge

 **0-17 ans**

 **étudiants (- de 25 ans)**

 **55 ans et +**

Tennis été

En cas d'annulation,
les reprises seront le vendredi
suivant à la même heure.

Lundi

 **Lundi** 1^{er} juillet au 19 août

5 à 8 ans

 60 minutes | 8 semaines

 17 h 30 à 18 h 30

9 à 12 ans

 60 minutes | 8 semaines

 18 h 30 à 19 h 30

13 ans et + | Intermédiaire

Être capable d'échanger 10 balles consécutives
en fond de terrain.

 90 minutes | 8 semaines

 19 h 30 à 21 h

Mercredi

 **Mercredi** 3 juillet au 21 août

9 à 12 ans

 60 minutes | 8 semaines

 17 h 30 à 18 h 30

13 ans et + | Débutant

 90 minutes | 8 semaines

 18 h 30 à 20 h

13 ans et + | Intermédiaire

Être capable d'échanger 10 balles consécutives
en fond de terrain.

 90 minutes | 8 semaines

 20 h à 21 h 30

Prix 5-12 ans

 110\$  66\$

Prix 13 ans et +

 152\$  91\$

Tournoi de tennis

(ouvert à tous)

Inscription obligatoire avant le 13 août.

 **Samedi** 17 août et **dimanche** 18 août (remis au 24 et 25 août en cas de pluie).

Boisson sportive fournie et remise de médailles aux joueurs juniors.

Match d'une durée de 30 minutes. Le gagnant est celui qui gagne le plus de parties
(15-30-40-Partie) durant les 30 minutes de jeu.

 Quoi apporter : raquette de tennis, espadrilles, bouteille d'eau et serviette.



Service de prêt d'équipement

Les prêts se font à l'heure et doivent être utilisés uniquement au Terrain des loisirs. Pour des prêts à long terme, vérifier auprès du service des loisirs.

Cet été, vous pourrez :

- Jouer à vos sports préférés ou vous y initier en empruntant les ballons de **soccer, volleyball, basketball, ballon chasseur, football, raquettes de tennis et balles**;
- Bouger grâce aux **cordes à sauter, aux cerceaux, aux élastiques à pieds, frisbees, spikeballs**;
- Vous entraîner avec les **ballons lestés** et les **bandes élastiques**. Des **fiches de circuit d'entraînement** en plein air sont aussi disponibles.

Demandez-les au surveillant !

Les prêts sont disponibles lors des présences du surveillant de parc en soirée de semaine et le jour la fin de semaine à partir de la mi-mai.

Terrain des loisirs
situé au **941, rue Principale**
Cabanon beige derrière le chalet des loisirs



VENDREDI

14

JUIN

Vos enfants de 8 à 12 ans
sont invités à la

Mini Disco

Allô
l'été

Quand ?

Vendredi 14 juin de 19 h à 21 h 30

Où ?

À la salle Saint-Joseph, 854, rue Principale

Coût d'entrée: 3 \$



RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE

24 juin à partir de 13 h

Où?

Terrain des loisirs
941, rue Principale Saint-Thomas



Consultez la programmation complète dès le 10 juin :

saintthomas.qc.ca | www.facebook.com/saintthomas.qc.ca

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

C'est le temps de nous donner votre nom pour faire partie de l'équipe de bénévoles. Remplissez le formulaire *J'aimerais bénévoles pour ma municipalité* sur ce lien :



ou appelez-nous : 450 759-3405, poste 222 ou 228

Les campagnards

Une ambiance de party de cuisine, une odeur de vieille bottine, un goût de bacon à l'érable et



le souvenir d'une soirée mémorable, voilà ce que les Campagnards auront à vous offrir! Issus de la région de Lanaudière, le tiroir du folklore, ces 5 joyeux troublemakers sèment du plaisir, cultivent des chansons et récoltent des sourires!

Pas de temps morts avec Les Campagnards !

Souper poulet BBQ

Commandez votre **boîte de poulet** à partir du 10 juin.

Ouverture du coin des familles dès 13 h

Venez encourager vos organismes :

Tenue du **bar** par **Jumelage Saint-Thomas - La Roque-Gageac**

Vente de **hot-dogs** par l'**Appart des jeunes**

Dons de **contenants consignés** au profit d'**Entraide St-Thomas**

À noter :

- Places de stationnement très limitées
- Favoriser le covoiturage et les déplacements à pied et à vélo
- Aucun contenant de verres acceptés sur le site
- Événement sans fumée
- Apportez vos bouteilles d'eau (station de remplissage)



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

En partenariat avec :

Québec 

Présentateur officiel

 Hydro
Québec

LA FÊTE NATIONALE
DU
QUÉBEC 

Spectacles au parc

Nous sommes ravis de vous informer qu'il y aura des spectacles pour la famille cet été au parc.

Restez à l'affût pour plus de détails sur les dates, les horaires et les spectacles qui seront annoncés bientôt sur le site internet de la municipalité ainsi que sur les événements de la page Facebook | Municipalité de Saint-Thomas - Service des loisirs.

Nous avons hâte de vous retrouver pour ces moments enchanteurs!



COMMENT PARTICIPER À LA FÊTE DU VOISINAGE 2024 ?

C'est à vous, comme citoyenne ou citoyen, que revient le rôle d'organiser une fête dans votre voisinage et d'y inviter vos voisines et vos voisins.

OÙ TENIR VOTRE ACTIVITÉ ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Ça peut être dans un parc, sur votre terrain ou dans la rue. À vous de décider le meilleur endroit pour tenir votre fête! Assurez-vous qu'il s'agit d'un lieu accessible, sécuritaire et de respecter la réglementation en vigueur.

La municipalité de Saint-Thomas est votre alliée, communiquez avec elle pour en savoir davantage sur le soutien disponible.

Par exemple:

- Affichage de votre événement
- Réservez un emplacement au parc
- Prêts de tables, chaises, haut-parleurs, etc.

Inscrivez-vous le plus tôt possible si vous avez des demandes particulières: communications@saintthomas.qc.ca ou 450 759-3405 poste 243.

**VIDÉO
EXPLICATIVE**





Les résidents et non-résidents peuvent profiter **gratuitement** de la piscine municipale et d'un jeu d'eau à proximité.

La température de la piscine est maintenue à 83F° en période estivale et à 88F° au printemps.

Elle est située au **Terrain des loisirs au 941, rue Principale**, derrière le Centre communautaire.

**OUVERTURE :
Samedi 18 mai 2024 !**



Baignade libre 18 mai au 23 juin

- Samedi et dimanche
13 h à 17 h
- Vendredi
18 h à 20 h

Horaire de la piscine (été)

Du 24 juin au 2 septembre (horaire sujet à changement)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				Baignade 50 ans + 11 h à 12 h		Cours de natation 9 h 15 à 10 h 30
				Corridors de nage 12 h 20 à 12 h 55		
Baignade libre 13 h - 17 h	Baignade libre 13 h - 17 h	Baignade libre 13 h - 17 h	Baignade libre 13 h - 17 h	Baignade libre 13 h - 17 h	Baignade libre 13 h - 17 h	Baignade libre 13 h - 17 h
	Aqua-Zumba 17 h 30 - 18 h 30					
	Corridors de nage 17 h 30 - 18 h 30 (22 juillet au 26 août)	Cours de natation 17 h 45 à 19 h 15		Cours de natation 17 h 45 à 20 h		
	Baignade libre 18 h 30 - 20 h	Baignade libre 18 h - 19 h 15	Baignade libre 18 h - 20 h	Maitre-Nageur 20 h à 20 h 45	Baignade libre 18 h - 20 h	
		Aquaforme 19 h 15 à 20 h 15				
		Corridors de nage 19 h 15 à 20 h 15 (23 juillet au 27 août)				

Les inscriptions pour les cours de natation sont déjà complètes.

Savez-vous qu'il est possible de louer la piscine ?

Lors des locations, des sauveteurs qualifiés de la municipalité seront sur place pour assurer la sécurité des baigneurs.

Dès la mi-mai, les écoles et autres organisations sont les bienvenues !

Le coût de location est de 69\$/heure (taxes incluses). Location auprès du service des loisirs au 450 759-3405, poste 228

Les règles de la piscine

- Les moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte
- Douche obligatoire avant la baignade
- Souliers interdits autour du bassin
- Couche étanche obligatoire pour les 2 ans et moins
- Cheveux longs attachés
- Interdit de courir et de se bousculer
- Pas le droit de plonger, sauf du tremplin
- Vêtements amples interdits dans la piscine
- Nourriture, alcool et drogues interdits
- Contenant de verre interdit
- Interdiction de photographier ou filmer
- L'admission à la piscine sera refusée 10 minutes avant la fin de la période de bain libre
- Tout individu affecté par des plaies cutanées, des maladies contagieuses ou présentant des signes de facultés affaiblies se verra interdire l'accès au bassin.

En cas de tonnerre et d'orage, la piscine sera fermée. Consultez le site web pour plus de détails.